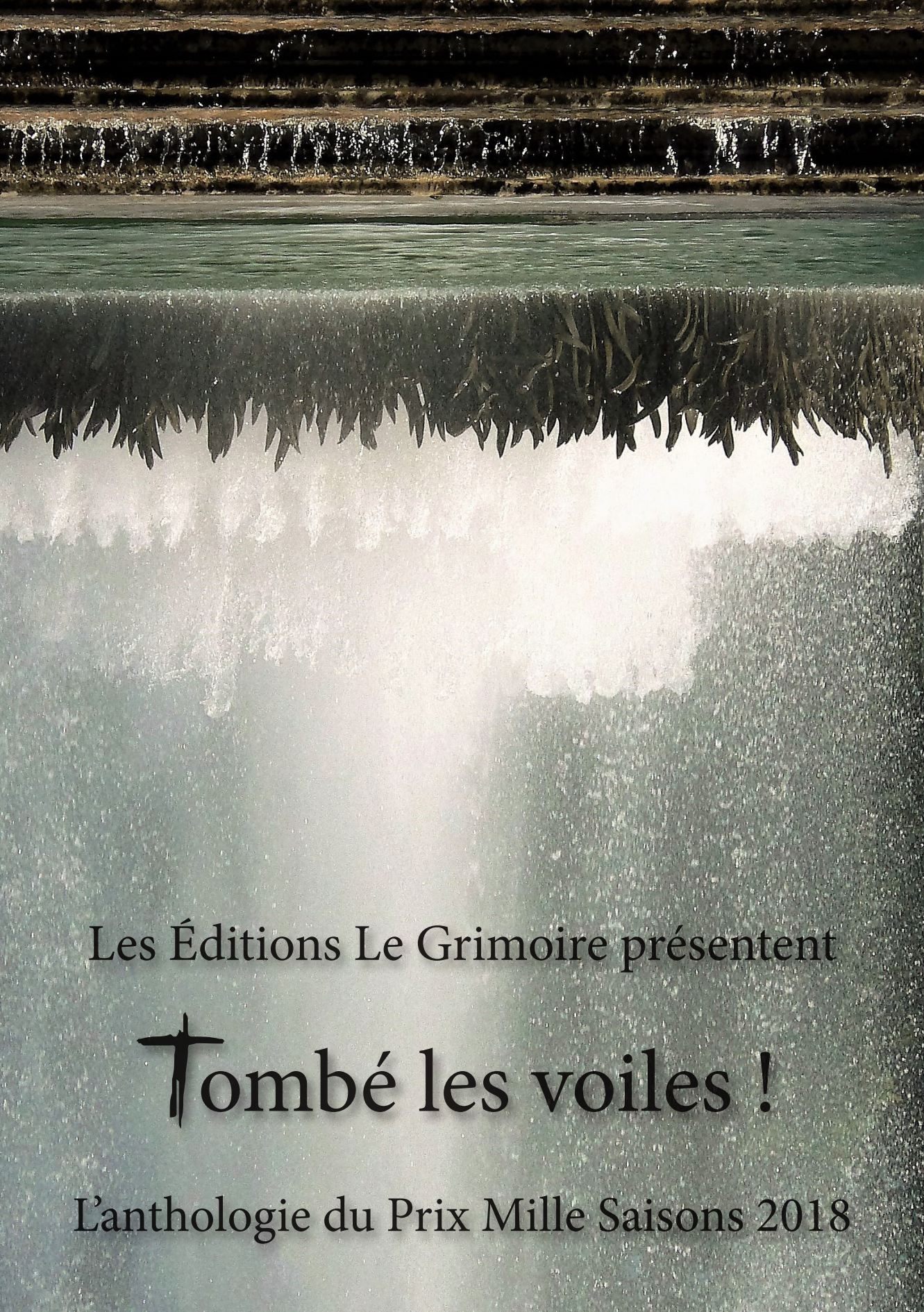

Les Éditions Le Grimoire présentent

Tombé les voiles !

L'anthologie du Prix Mille Saisons 2018

Les lecteurs participent aux processus créatifs

L’anthologie à réalité augmentée qui brise les dogmes en affranchissant les artistes de demain

Le déroulement du concours

Le comité sélectionne les nouvelles, les illustrations et les compositions musicales qui composent l'anthologie Tombé les voiles !

Les lecteurs du recueil votent pour la nouvelle de leur choix et désignent l'auteur, l'illustrateur et le compositeur gagnant.

Le prix Mille Saisons

Les élus recevront la somme de 500 euros et obtiendront la possibilité de publier un roman issu de la nouvelle et d'en réaliser l'illustration et la musique originale.

Le calendrier

Fin de l'appel à textes :
31 octobre 2016

Publication de l'anthologie Tombé les voiles :
mars 2017

Clôture des votes :
mars 2018

Le concours est placé sous le signe des littératures de l'imaginaire.
Les nouvelles ne devront pas excéder les 40 000 signes et devront posséder un lien avec le titre de l'anthologie intitulée **Tombé les voiles !** : les auteurs ont la liberté d'interpréter et de développer les thématiques suggérées.

Le comité de sélection est composé d'éditeurs, de libraires, de journalistes et de lecteurs de la collection Mille Saisons.

Chaque participant pourra suivre les étapes de l'élaboration de l'anthologie et le déroulement des votes des lecteurs.

Tous les auteurs, les illustrateurs et les compositeurs sélectionnés dans l'anthologie se verront attribuer un lot de participation.

Le règlement complet est disponible sur le site de la collection Mille Saisons à partir du mois de juin, début officiel de l'appel à textes.

Mille Saisons, c'est votre collection des littératures de l'imaginaire aux Éditions **Le Grimoire** !

Retrouvez ***Du plomb à la lumière*** et votez pour le prix Mille Saisons 2017 sur www.legrimoire.net

redaction@legrimoire.net

Jetez l'encre

Images copyright Olivier Portejoie et Le Grimoire.
Une question ? olivier.portejoie@millesaisons.fr